

# Vie de Champeaux

N°144

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2023

INFORMATIONS MUNICIPALES

ASSOCIATIONS

HISTOIRE

RURALITÉ

INFORMATIONS PRATIQUES

# Sommaire

## *Votre commune vous informe*

Édito	<a href="#">3</a>
Hier et Aujourd'hui	<a href="#">4-5</a>
Conseils Municipaux du 9 juin et du 19 juillet 2023	<a href="#">6-7</a>
Centre Communal d'Action Sociale	<a href="#">8-9</a>
État civil	<a href="#">9</a>
Le CCAS vous informe	<a href="#">10-14</a>
C'est arrivé près de chez vous	<a href="#">15</a>
Vie quotidienne - Vie pratique	<a href="#">16-17</a>
Nouvelles du RPI	<a href="#">18</a>
Savez-vous que...	<a href="#">19-20</a>
Les associations annoncent	<a href="#">21-22</a>
Informations utiles	<a href="#">23</a>
Informations locales	

### Pour votre information,

#### *la Mairie sera fermée :*

- **du lundi 23 au samedi 28 octobre 2023, réouverture le lundi 30 octobre dès 13 h.**

**Les fermetures de la Mairie et de l'Agence postale sont également affichées sur le site Internet de la Commune <https://www.champeaux77.fr>.**

Photo de couverture : © Yves LAGÜES-BAGET

Internet : <https://www.champeaux77.fr>

Courriel : [mairie4.champeaux.77@orange.fr](mailto:mairie4.champeaux.77@orange.fr)

<https://www.facebook.com/mairiedechampeaux77>



#### Directeur de la publication :

Yves Lagües-Baget

#### Comité de rédaction :

Bernard Chéchin, Dominique Fournier, Jean-Pierre Holvoet, Ghislaine Le Louëdec, Isabelle Marié-Sall, Michel Morchoisne, Lyvia Prouvier.

# ÉDITO

Bonjour à tous,

Pour beaucoup, les vacances se terminent et il faut retrouver son quotidien.

Que vous soyez partis vous ressourcer à la campagne, à la montagne ou à la mer, ou que vous ayez préféré vous reposer à la maison, les vacances sont toujours une occasion de rompre avec notre quotidien parfois stressant, de vivre à notre rythme, de déconnecter, de découvrir d'autres modes de vie ou de s'essayer à de nouvelles activités.

C'est l'occasion de faire une pause, de se détendre, de profiter du soleil et donc, grâce à la libération d'endorphine, de soulager le stress.

J'espère que vous avez tous pu en profiter et que vous êtes en pleine forme pour la rentrée.

A Champeaux, l'été aura été plutôt calme.

Votre Conseil Municipal a voté une exonération totale de la taxe d'aménagement pour les commerces n'excédant pas 400 m<sup>2</sup>, ceci afin de faciliter leur installation dans notre commune.

Septembre, c'est la rentrée scolaire avec des horaires modifiés tant pour le temps scolaire que pour les transports en car, en raison d'une augmentation importante des effectifs et la nécessité de prévoir deux services de restauration. Vous trouverez les nouveaux horaires sur le site du R.P.I : [www.sirpacsm.fr](http://www.sirpacsm.fr).

Septembre, c'est le moment de renouveler vos demandes d'allocations de rentrée scolaire, d'aide à la cantine, de passeports jeunes, d'aide aux transports pour les lycéens. Ces demandes sont à faire avant le 31 décembre 2023. Pour toutes ces démarches, voir le numéro précédant de Vie@Champeaux ou contacter le CCAS.

Septembre, c'est encore les inscriptions au CAL pour la musique, la danse, c'est l'occasion de venir chiner durant le vide-greniers de l'ACC, de reprendre les activités organisées par le club des Anciens ou de s'inscrire aux ateliers du P.R.I.F. Nos associations ont toutes besoin de bénévoles pour les faire vivre, alors n'hésitez pas à vous engager et à les rejoindre.

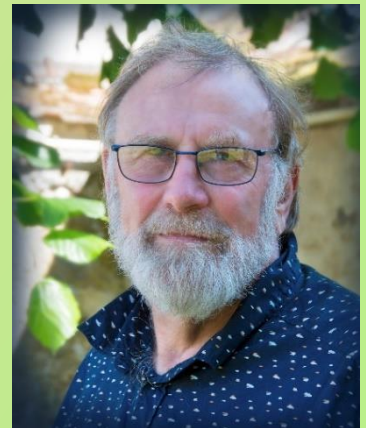
Septembre, ce sera aussi cette année un moment de respiration démocratique avec les élections sénatoriales du 24 septembre.

Cette nouvelle année scolaire devrait voir la fin des travaux de restauration de la Collégiale, l'installation du City stade derrière la Campélienne et le lancement des appels d'offre pour les travaux de rénovation énergétique et thermique de l'ancienne mairie. Ce sera aussi la poursuite du dossier concernant la maison médicale et une nouvelle révision du PLU afin de coller au mieux à notre réalité.

C'est donc une année chargée qui attend vos élus pour notre bien commun à tous.

Bonne rentrée à tous

Jean-Pierre Holvoet



# Hier et Aujourd'hui ...

## *CHAMPEAUX - Notes pour les personnes, sur la photographie de classe 1939. (Photographie parue dans le numéro précédent)*



Madame BUTET Geneviève avait envoyé une photographie, à la mairie, avec des indications aux élèves et instituteur. Dans mes archives personnelles, j'ai retrouvé mes propositions suivantes :

- 1 : HOEFMAN Henriette Marcelle** né le 07.08.1930 à Champeaux.  
Fille de HOEFMAN Cyrille Omer (né le 26.12.1901 à Schoorisse (**Belgique**)) et de SANDRIER Gilberte (née le 02.06.1903 à Evry-les-Châteaux), mariés le 25.09.1926 à Evry-les-Châteaux.
- 2 : DE WAGENEER Denise** née le 03.04.1927 à Champeaux.  
Fille de DE WAGENEER Polydore Joseph (né le 25.10.1881 à Haeltert (**Belgique**)), non marié avec DELATTRE Aglaée Thérèse (née le 27.12.1902 à Saint-Méry).
- 3 : HOEFMAN Denise** née le 08.04.1929 à Champeaux.  
Fille de HOEFMAN Cyrille Omer et de SANDRIER Gilberte.
- 4 : PERROTIN Ginette Germaine** née le 17.06.1929 à Champeaux.  
Fille de PERROTIN Paul Jules (né le 13.04.1895 à Champeaux) et de DÉSENFANT Alice Louise (née le 17.02.1892 à Champeaux), mariés le 16.12.1916 à Champeaux.
- 5 : LEDAY Suzanne Rose** née le 06.01.1929 à Champeaux.  
Fille de LEDAY Eugène Clément (né le 30.07.1905 à Champeaux) et de RAPPAZ Yvonne Isabelle (née le 16.04.1907 à Fouju), mariés le 16.04.1927 à Fouju.
- 6 : HOEFMAN Simonne Janine** née le 13.07.1926 à Evry-les-Châteaux.  
Fille de HOEFMAN Cyrille Omer et de SANDRIER Gilberte.
- 7 : MICHEL Émile Marcel** né le 16.07.1928 à Champeaux.  
Fils de MICHEL Louis Alexandre (né le 24.08.1890 à Moisenay) et de CHAUVIER Irma (née le 28.10.1901 à Le Pecq (78)), mariés le 05.10.1920 à Champeaux.
- 8 : ROSKO Maria** née le 17.05.1926 à Lutilla (**Tchécoslovaquie**).  
Fille de ROSKO Kataryna (Catherine) (née le 18.10.1897 à Lutilla (**Tchécoslovaquie**)).
- 9 : HOEFMAN Roger** né le 01.12.1927 à Évry-les-Châteaux.  
Fils de HOEFMAN Cyrille Omer et de SANDRIER Gilberte.
- 10 : GARNIER.** Un garçon : son prénom, sa date et lieu de naissance, ses noms et prénoms des parents ?
- 11 : BRIQUET René Louis, instituteur public,** né le 28.09.1909 à Noisy-le-Sec (93), marié le 08.08.1931 à Melun, avec GIRARD Marie Antoinette Andrée (née le 29.07.1910 à Arlay (39)).  
Le 18.02.1935 : le Conseil Municipal de Champeaux agrée M<sup>r</sup> BRIQUET comme secrétaire de mairie.  
Le 30.06.1938 : le traitement de secrétaire de mairie est porté à 5.400 francs/an (2.000 francs + 7 francs/habitant) à partir du 01.07.1938.  
Il décédait le 25.10.1993 à Moret-sur-Loing. Sa femme décédait le 25.04.1985 à Fontainebleau.

- 12 : LEYDIER Marcel** né le 15.09.1929 à Paris.  
Fils de LEYDIER Raymonde Louise (née le 08.05.1902) à Champeaux.  
Elle est mariée le 25.11.1933, avec ROULON Jean Marie Georges, à Champeaux.  
et remariée le 20.09.1947, avec TOURET Lucien, à Bagnolet (93).
- 13 : COQUIN Roger** né le 25.03.1938 à Melun.  
Fils de COQUIN Louis Auguste (né le 04.02.1908 à Vincennes (94)) et de ARNUD Simone Jeanne Marie (née le 21.06.1906 à Paris), mariés le 15.11.1930 à Champeaux.
- 14 : MUYLAERT Suzanne Rachel** née le 22.11.1929 à Champeaux.  
Fille de MUYLAERT Théophile Alois (né le 28.06.1906 à Denderhaute (Belgique)) et de HOEFMAN Maria Martha (née le 30.09.1906 à Schoorisse (Belgique)), mariés le 01.05.1926 à Champeaux.
- 15 : DRIGER Jacqueline Paulette** née le 05.07.1931 à Champeaux.  
Fille de DRIGER Paul Edouard (né le 14.04.1904 à Champeaux) et de CHÂLIN Arlette Zélie (née le 16.10.1911 à Champeaux), mariés le 11.03.1930 à Champeaux.
- 16 : RÉMY René Henri** né le 28.06.1932 à Champeaux.  
Fils de RÉMY Léon Pierre (né le 21.02.1898 à Verneuil-l'Étang) et de LESIMPLE Jeanne Lucie (née le 05.11.1902 à Saint-Michel-sur-Orge), mariés le 16.10.1920 à Saint-Michel-sur-Orge (91).
- 21 : TONGHINI Hélène Berthe Marcelle** née le 16.05.1931 à Montereau-Fault-Yonne.  
Fille de TONGHINI Louis Marcel (né le 02.02.1906 à Roppe (90)) et DIETTE Raymonde Hélène Marie (née le 18.08.1904 à Avon), mariés le 24.12.1928 à Montereau-Fault-Yonne.
- 22 : ROSIAK Thérèse** née le 15.12.1929 à Komblice (Pologne).  
Fille de ROSIAK Stanislas et de SLUREK Hélène (née le 18.09.1906 à Izabelin (Pologne)).
- 23 : LEDAY Georgette Josette** née le 03.12.1930 à Champeaux.  
Fille de LEDAY Eugène Clément et de RAPPAZ Yvonne Isabelle.
- 25 : BRIQUET Marie-Claire**, née le 18.06.1935 à Melun.  
Fille de BRIQUET René Louis et de GIRARD Marie Antoinette Andrée.
- 26 : BRIQUET Jean-Claude** né le 28.02.1933 à Paris (6<sup>e</sup> arrond.).  
Fils de BRIQUET René Louis et de GIRARD Marie Antoinette Andrée.
- 27 : RÉMY Marcel Louis** né le 27.07.1930 à Champeaux.  
Fils de RÉMY Léon Pierre et de LESIMPLE Jeanne Lucie.
- 28 : VERVONDEL Paul Raymond** né le 05.01.1930 à Champeaux.  
Fils de VERVONDEL Charles Louis (né le 03.06.1909 à Borsbecke (Belgique)) et de DENNEVERT Alice Laure (née le 23.11.1908 à Champeaux), mariés le 09.11.1929 à Champeaux.
- 29 : DEMONT Monique Jeannine** née le 02.11.1931 à Champeaux.  
Fille de DEMONT Alfred (né le 22.08.1895 à Lapugny (62)) et de DEVOVE Raymonde Rose (née le 13.04.1904 à Grandpuits), mariés le 12.10.1929 à Grandpuits.
- 30 : ROBÉ Denise Paulette** née le 22.12.1930 à Champeaux.  
Fille de ROBÉ Marcel (né le 14.01.1902 à Le Mée-sur-Seine) et de AGNIER Paulette (née le 12.07.1902 à Champeaux), mariés le 25.07.1925 à Champeaux.
- 31 : PIERRET Suzanne Raymonde** née le 06.07.1931 à Champeaux.  
Fille de PIERRET Robert Albert (né le 08.03.1910 à Paris) et de TÉRAN Cécile Marguerite (née le 06.11.1913 à Champeaux), mariés le 29.11.1930 à Champeaux.
- 33 : BUTET Geneviève Marcelle Paule** née le 27.05.1931 à Champeaux.  
Fille de BUTET Robert Marie Paul (né le 26.02.1898 à Champeaux) et de COLAS Colette Augustine (née le 19.03.1904 à Saint-Loup-de-Naud), mariés le 28.01.1924 à Vulaines.
- 34 : BRIQUET Michel** né le 26.03.1937 à Melun.  
Fils de BRIQUET René Louis et de GIRARD Marie Antoinette Andrée.
- 35 : VALOT Georges** né le 23.04.1929 à Champeaux.  
Fils de VALOT François (né le 27.08.1880 à Rémilly (58)) et de FOURNIER Julia Laure (né le 27.08.1883 à Champeaux), mariés le 02.05.1910 à Champeaux.

*MORCHOISNE Michel*

Sources :

Les recensements de Champeaux de 1931 et 1936 (Archives Communales).  
Le registre des délibérations du Conseil Municipal de Champeaux de 1920 à 1946 (Archives Communales).  
Les étrangers passés à Champeaux : Belges, Polonais et Tchécoslovaques (d'après les registres d'immatriculation) (Archives Communales).  
Les tables décennales de Champeaux.  
Les Archives Départementales de Seine-et-Marne, Paris, Seine-Saint-Denis, Jura, Yvelines, Essonne, Pas-de-Calais, Nièvre, Val-de-Marne, Territoire de Belfort.  
Les relevés systématiques des personnes ayant vécu à Champeaux, d'après registres d'état civil, faite par l'auteur.

# Conseil Municipal

Les comptes rendus intégraux sont consultables en mairie ainsi que sur le site internet.

## Extrait du Conseil Municipal du vendredi 9 juin 2023

**Présents :** MM. LAGÜES-BAGET, VINCENT, MME PROUVIER, MM. HOLVOET, FOURNIER, MMES BILLAULT, PASTOR et LE LOUËDEC.

**Absents excusés et représentés :** M. HUBERT a donné pouvoir à M. LAGÜES-BAGET, MME PRUD'HOMME a donné pouvoir à MME PROUVIER et M. NORIS a donné pouvoir à M. FOURNIER.

**Absentes excusées :** MMES DEWANCKER, ADAMSKI et PITKIAYE.

**Secrétaire de séance :** Mme PROUVIER.

### Désignation des délégués et des suppléants pour le vote à l'élection des sénateurs

#### Résultat des votes :

Candidats titulaires	Nombre de voix	Élus	Candidats suppléants	Nombre de voix	Élus
LAGÜES-BAGET Yves	11	X	FOURNIER Dominique	11	X
PROUVIER Lyvia	11	X	VINCENT Frédéric	11	X
HOLVOET Jean-Pierre	11	X	PASTOR Stéphanie	11	X

### Syndicat du collège de Mormant : retrait de la commune de Crisenoy

Le conseil approuve le retrait de la commune de Crisenoy.

### Transfert de la compétence Infrastructure de Recharge pour Véhicule Électrique (IRVE) au SDESM

Le Conseil Municipal approuve le transfert de compétence au SDESM pour l'installation de recharge pour Véhicule Électrique (IRVE).

## QUESTIONS DIVERSES

### Informations sur le RPI

M. HOLVOET donne des informations concernant le Syndicat Intercommunal de Regroupement pédagogique Andrezel Champeaux Saint-Méry (SIRP ACSM) :

Le nombre d'élèves inscrits au sein du RPI est en très forte augmentation. En effet, à la rentrée prochaine un effectif de 145 élèves est attendu.

Or, le restaurant scolaire comporte 116 places. De ce fait, il est envisagé d'organiser deux services. Pour cela, les horaires scolaires devront être aménagés. Le RPI validera ces propositions lors de son prochain conseil.

### Point sur les travaux de rénovation thermique de l'école élémentaire

M. le Maire informe également le Conseil Municipal qu'après des demandes réitérées, mais infructueuses auprès de deux dispositifs (DETR et DSIL), la commune vient d'obtenir, dans le cadre du Fonds Vert, une subvention à hauteur de 80 % pour la rénovation thermique de l'école élémentaire.

La commune peut donc, dès à présent, passer à la consultation des entreprises, à l'agenda des travaux et à réfléchir au déplacement provisoire de la classe actuelle.

**TRAVAUX :** Réfection des toitures y compris celle des sanitaires, isolation thermique extérieure avec reproduction à l'identique de la façade donnant sur la Collégiale, isolation des combles, remplacement de l'ensemble des huisseries, pose d'une nouvelle véranda, réfection des planchers à l'étage et isolation, réfection des faux-plafonds des salles de classe, réfection de l'éclairage intérieur (LED), installation d'une ou deux pompes à chaleur en fonction de la puissance nécessaire avec la régulation d'une part des salles de classe et d'autre part du secrétariat du RPI et des locaux associatifs, installation d'une climatisation pour les salles de classes (si le budget le permet).

**DÉLAIS :** Les temps de commande des huisseries aluminium sont aujourd'hui de 24 semaines, soit presque 6 mois.

Pour éviter que les travaux se réalisent à cheval sur 2 années scolaires et afin de perturber au minimum les élèves et l'enseignante, les travaux débiteront en septembre 2024 pour s'achever, au plus tard, en juin 2025.

Pour rappel, le coût total de l'opération s'élève à 592 k€ HT et notre autofinancement est de 120 k€.

### Point sur les travaux de la Collégiale

M. le Maire informe également le Conseil Municipal de l'évolution des travaux en cours sur la toiture de la Collégiale : en attente de la livraison de la charpente.

*Le Conseil Municipal n'ayant plus de question à poser,  
la parole est donnée au public qui n'a pas de question. La séance est close à 18 h 55*

## Extrait du Conseil Municipal du mercredi 19 juillet 2023

**Présents** : MM. LAGÜES-BAGET, HUBERT, MME PROUVIER, M. HOLVOET, MMES PRUD'HOMME, DEWANCKER, MM. FOURNIER, NORIS, MMES BILLAULT, PASTOR et LE LOUËDEC.

**Absent excusé et représenté** : M. VINCENT a donné pouvoir à M. LAGÜES-BAGET.

**Absentes excusées** : MMES ADAMSKI et PITKIAYE.

**Secrétaire de séance** : M. HUBERT.

### Exonérations de la taxe d'aménagement pour les commerces

La commune a la possibilité de délibérer sur des exonérations de taxes d'aménagement. Ces exonérations sont encadrées. Afin de faciliter l'installation de commerces en milieu rural, il est proposé de voter une exonération totale de cette taxe pour les commerces n'excédant pas 400 m<sup>2</sup>. Cette mesure ne sera applicable qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Adopté à l'unanimité.

D'autre part, certains commerces campéliens ayant réalisé des travaux (Le Triangle Vert) ou qui vont s'installer prochainement (salon de coiffure) ont dû régler ou vont devoir régler cette taxe. Aussi, il est proposé de délibérer pour un effet rétroactif de cette exonération aux années 2021 à 2023.

Adopté à l'unanimité.

### Dépôt de garantie du logement rue de la Tuilerie

Il avait été convenu avec les futurs locataires qu'il n'y aurait pas de dépôt de garantie dans le bail de location. Or, il s'avère que le bail signé en comportait un. Par conséquent, il convient d'effectuer un avenant au bail de location afin de régulariser la situation.

Adopté à l'unanimité

## QUESTIONS DIVERSES

### City Stade

Le dossier du City Stade avance favorablement pour une mise en œuvre au printemps 2024.

### Diverses incivilités

De nombreuses dégradations et incivilités ont été constatées dans les emprises de l'école maternelle, sur les terrains de tennis et l'aire de jeux. Des vols ont aussi été commis comme la borne qui interdit l'accès à l'aire de jeux par des véhicules, pour la 3<sup>e</sup> fois. Une société a été consultée pour l'installation d'un système de vidéoprotection sur le secteur de l'école maternelle et de la salle des fêtes. Cette première estimation s'élève à 23 000 € HT. Un dossier de subvention est à instruire.

### Commentaires sur la page Facebook de la Mairie

Plusieurs critiques sur la page de la mairie sont apparues et notamment sur le manque d'actions auprès des adolescents. Il est rappelé que plusieurs agrès ont été mis en place en 2022, le terrain de foot est en accès libre ainsi que le plateau polyvalent. Le City Stade sera opérationnel pour 2024.

Une autre remarque concernant le manque de rotations de transports en commun a été émise. Cette compétence n'est pas du ressort de la commune et ce point est régulièrement remonté à la Région, seule autorité compétente, sans toutefois aucun retour positif.

### Maison de santé

Les offres de constructions de la maison de santé de Soignolles font apparaître des coûts bien plus élevés que l'estimation. Concernant le projet pour Champeaux, la possibilité de recourir à un bail emphytéotique est envisagée afin de réduire les coûts.

### Plan Local d'Urbanisme

La révision de notre PLU impose de passer par un cabinet d'étude. Le coût est évalué à environ 35 K€, subventionné à environ 50 %.

### CHAMPOPROCK

Merci à l'entreprise PLACIER qui a répondu favorablement au soutien du festival CHAMPOPROCK des 25 et 26 août prochains.

### Point sur le festival CHAMPOPLANCHES 2023

Un retour sur le festival CHAMPOPLANCHES est fait : la fréquentation n'a pas été à la hauteur de l'attente des organisateurs. Cependant, les retours sont très positifs.

***Le Conseil Municipal n'ayant plus de question à poser, la parole est donnée au public qui n'a pas de question.  
La séance est levée à 19 h 10.***

# Centre Communal d'Action Sociale

## EXTRAIT DE LA SÉANCE DU MARDI 11 JUILLET 2023

**Présents** : Mmes PROUVIER, DEWANCKER, ADAMSKI, LE LOUËDEC, MARIÉ-SALL, MM. LAGÜES-BAGET, HOLVOET.

**Absentes excusées** : Mmes LÉVÊQUE, THOMAS, VINCENT et RIVIÈRE.

**Secrétaire de séance** : Mme PROUVIER.

### SORTIE ANNUELLE DES SÉNIORS

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'**unanimité** que la sortie des séniors retenue pour l'année 2023 est :

- La pièce de théâtre intitulée « **Dernier coup de ciseaux** » placement en Catégorie Or au Théâtre des Mathurins à PARIS 8<sup>ème</sup>, 36 rue des Mathurins, le samedi 18 novembre 2023 à 16 heures.

Le prix de la place s'élève à 36 € par participant. Le nombre maximum est fixé à 40 personnes. Le montant maximum de la dépense envisagée est donc de 1 440 €.

Il est également convenu que les communes de Saint-Méry et Andrezel seront sollicitées si le nombre de campéliens inscrits est insuffisant pour compléter le nombre de participants. Une participation financière devra alors être définie.

En ce qui concerne le transport et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide, à l'**unanimité** que le transport sera effectué par la *Société LOSAY 77350 Montereau-sur-le-Jard* dont le montant du devis s'élève à : 664 € TTC pour un autocar de 50 places Grand Tourisme (accessible aux personnes à mobilité réduite).

### ATELIERS DU PRIF

#### Atelier « BIEN DANS SON ASSIETTE »

Comme déjà annoncé lors de notre précédent CCAS, l'ATELIER financé par le PRIF « BIEN DANS SON ASSIETTE » se déroulera à partir du vendredi 22 septembre prochain. Pour mémoire, il se déroule en 5 séances pratiques sur le thème de l'alimentation. Il aborde d'une façon conviviale et ludique les notions de santé, courses à budget modéré et conservation des aliments, repas de la journée.

La première séance est une conférence introductive d'une heure. Elle est ouverte à tous et permet de procéder aux inscriptions pour les 4 séances suivantes (durée 2 h).

La dernière séance (3 h) sera l'occasion pour les participants de déguster ensemble un goûter.

Les séances auront lieu dans la salle du Conseil Municipal.

L'atelier peut se dérouler s'il y a au moins 15 personnes inscrites.

Le calendrier prévisionnel défini avec l'intervenante Madame Stéphanie ROSSET, Diététicienne, proposée par BELENOS Nutrition est le suivant :

Conférence introductive le : vendredi 22 septembre 2023 de 14 h 30 à 15 h 30

Séance 1 : vendredi 29 septembre 2023 de 14 h 30 à 16 h 30

Séance 2 : vendredi 6 octobre 2023

Séance 3 : vendredi 13 octobre 2023

Séance 4 : vendredi 20 octobre 2023

Dernière séance : lundi 6 novembre 2023 de 14 h 30 à 17 h 30.

Il est également convenu que les communes de Saint-Méry et Andrezel seront sollicitées si le nombre de campéliens inscrits est insuffisant pour permettre la réalisation de l'atelier, le Club des Anciens de Champeaux est invité à participer à cet atelier.

En ce qui concerne la communication en direction de la population, une annonce est d'ores et déjà publiée dans le journal local qui vient d'être distribué (*Vie@champeaux n° 143*).

Toutefois, afin de s'assurer que les campéliens de plus de 60 ans reçoivent l'information, il est décidé qu'une plaquette sera élaborée par M. LAGÜES-BAGET puis distribuée par les membres du CCAS dans les boîtes aux lettres de ces personnes. La plaquette comportera un bulletin d'inscription à remettre en mairie.

Les réponses doivent parvenir au CCAS avant le vendredi 8 septembre soit en mairie, par courriel ou par téléphone.

#### Ateliers « Plus de PAS » et « Ayez le Déclit » avec Blandy-les-Tours

Par ailleurs, il existe un contact avec le Club des Anciens de Blandy qui propose également des ateliers du PRIF auxquels les séniors de Champeaux peuvent s'associer en cas de places disponibles :

- À partir d'octobre, l'atelier « + de pas » 5 séances (10 personnes déjà inscrites, on peut aller jusqu'à 15 participants).
- Début d'année 2024, un atelier bien sur internet : « Ayez le Déclit ».



## JARDINS DU CCAS – DEMANDE DE LOCATION

Un locataire ayant donné congé, deux jardins sont disponibles à la location (lots n° 7 et 8).

Une nouvelle demande vient de parvenir au CCAS. Le second lot devenu vacant (lot n° 8) va donc pouvoir être proposé à cette personne. Elle demande à cultiver le lot dès maintenant et accepte de payer l'année complète.

Le Conseil d'Administration donne un avis favorable pour la mise à disposition du lot au nouveau demandeur à compter du 1<sup>er</sup> août 2023.

M. HOLVOET accepte d'assurer la « prise en main » du lot auprès de M. CLIQUOT. Ses coordonnées seront donc communiquées à M. CLIQUOT.

## QUESTIONS DIVERSES :

### Point sur les demandeurs d'emploi :

Nombre de demandeurs : **31** - Hommes : **17** - Femmes : **14** - Indemnissables : **22** - Non indemnissables : **9**.

### Plan « fortes chaleurs » :

Pas d'inscription sur le registre communal à ce jour.

### Logements de la Poste (AIPI) :

Les travaux ne sont pas totalement terminés.

La candidature proposée par la commune vient d'être acceptée par l'AIPI. Une visite des lieux est prévue pour la fin de la semaine.

*Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 45.*

## État Civil

### Naissances

Le 19 mai 2023, chez Marc QUIROS et Coline FABRE, la famille s'agrandie avec la naissance d'un petit garçon : JACK.

Le 19 juillet 2023, Charles BOUTOUR et Félicie HEUGEBAERT sont devenus les heureux parents d'une petite fille : LÉONTINE.

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.

### Mariage

Le 10 juin 2023, Maguy GARCIA TENDEIRO et Claude-Henri MOUTON se sont unis par le mariage.

Tous nos vœux de bonheur accompagnent ce nouveau couple.

### Pacs

Le 1<sup>er</sup> juillet 2023, Félicie HEUGEBAERT et Charles BOUTOUR se sont pacés en Mairie.

Tous nos vœux de bonheur accompagnent ce nouveau couple.





# RENTRÉE 2023 - 2024

## Allocation de rentrée scolaire



**Quotient familial\* inférieur à 700 €**  
 30 € pour les enfants scolarisés en primaire.  
 40 € pour les collégiens.  
 60 € pour les lycéens et les étudiants à charge  
 (au sens fiscal).

*\*(RFR + Autres revenus) - (loyer ou emprunt du logement principal) / 12 mois / nombre de personnes au foyer.*

## Passeport Jeunes



**35 € versés au club ou à l'association**

Sur justificatif, obligatoirement accompagné du *Passeport Jeunes* concerné.

Destiné aux jeunes à partir de 4 ans et jusqu'à moins de 20 ans.

## Aide aux frais de restauration



Quotient familial	Participation du CCAS en € par repas	
QF ≤ 453	70%	2,91
454 ≤ QF ≤ 537	60%	2,49
538 ≤ QF ≤ 621	50%	2,08
622 ≤ QF ≤ 705	40%	1,66
706 ≤ QF ≤ 740	30%	1,25
741 ≤ QF ≤ 776	20%	0,83
777 ≤ QF ≤ 813	10%	0,42

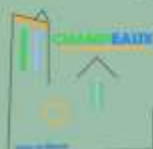
### PIÈCES À FOURNIR :

- Relevés des repas pris durant le trimestre.
- Avis d'imposition de l'année (soit année 2023 sur les revenus 2022).
- Notification des prestations familiales.
- Quittance de loyer ou échéancier de remboursement d'emprunt pour l'habitation principale.
- Certificat de scolarité (RPI primaire et maternelle inclus) - Avis de bourses nationales, régionales et/ou départementales - Relevé d'Identité Bancaire (RIB) récent.

**AU CCAS AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2023**

01 60 66 91 88 / [ccas.champeaux.77@orange.fr](mailto:ccas.champeaux.77@orange.fr)

<https://champeaux77.fr/mairie/syndicats-intercommunaux/ccas>





# NOUVEAUTÉ

## RENTÉE SCOLAIRE

## 2023/2024



Le CCAS propose une aide de **50€**

pour tous les lycéennes et lycéens habitant Champeaux et empruntant Les transports scolaires

AU CCAS avant le 31 décembre 2023 - 01 60 66 91 88



# Allocation SOLIDARITÉ ÉNERGIE 2023 - 2024

En complément du dispositif national « Le chèque Énergie », le CCAS propose depuis 2020 une allocation facultative. À compter de cette année, le critère d'âge a été révisé et s'applique désormais aux personnes âgées de 70 ans et plus, au 31 décembre 2022.

Selon votre revenu fiscal de référence le montant du forfait de **l'ALLOCATION SOLIDARITÉ ÉNERGIE** peut s'élever à **120 €, 150 € ou 180 €**

### PERSONNE SEULE

REVENUS ANNUELS	Participation annuelle du CCAS
Jusqu'à 10 152 €	180 €
de 10 153 € à 12 252 €	150 €
de 12 253 € à 13 236 €	120 €

### MÉNAGE

REVENUS ANNUELS	Participation annuelle du CCAS
Jusqu'à 18 816 €	180 €
de 18 817 € à 20 604 €	150 €
de 20 605 € à 21 301 €	120 €

Les personnes concernées doivent adresser au CCAS le dernier avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 et un relevé d'identité bancaire. Le versement du forfait s'effectuera par virement sur le compte bancaire du bénéficiaire dès constitution du dossier et délibération par le CCAS.

Afin d'assurer la confidentialité, seule Madame PROUVIER, responsable du CCAS, traitera ces dossiers. L'étude des demandes se fera du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2023, dernier délai.

## Qu'est-ce que le Pass'Sport ?



Le Pass'Sport est une **deduction de 50 euros** pour rejoindre un club éligible et pratiquer son sport favori.

La règle du jeu : **cette aide est personnelle et ne peut servir qu'une seule fois.**

# PASS SPORT

## Qui est concerné ?



Cette aide de l'État est destinée aux bénéficiaires nés entre :

- **Le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2017** bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) 6 à 17 ans révolus.
- **Le 1<sup>er</sup> juin 2003 et le 31 décembre 2017** bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) 6 à 19 ans révolus.
- **Le 16 septembre 1992 et le 31 décembre 2007** bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) 16 à 30 ans.
- **Les étudiants âgés au plus de 28 ans révolus** qui justifient être bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2023-2024.

## Où l'utiliser ?



Le Pass'Sport peut être utilisé auprès des structures éligibles suivantes :

- **Les associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées** par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.
- **Les associations agréées JEP ou Sport et les structures du loisir sportif marchand** (par exemple une salle de fitness, une salle d'escalade, un club de foot 5 ou une patinoire, etc.).

## Comment cela fonctionne ?



Fin août 2023, un email sera envoyé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques aux jeunes et aux familles éligibles. **Cet email contiendra un code unique** Pass'Sport permettant de bénéficier d'une déduction de 50€ au moment de l'inscription dans un club sportif éligible.

Un portail « Pass'Sport » est d'ores et déjà en ligne où vous trouverez toutes les informations utiles : carte des clubs, sports proposés et dès la fin août la possibilité de récupérer votre code si vous l'avez perdu.

Rendez-vous dans le club de votre choix pour vous inscrire et bénéficier de l'aide Pass'Sport immédiate sur présentation de votre code personnel.

**La famille du sport s'ouvre à vous, pour votre plaisir et votre bien-être.**

# VOUS ÊTES RETRAITÉ(E) ?

Venez participer à l'atelier

## Bien dans son assiette

Alimentation équilibrée plaisir et santé

Nombre de séances

5

Où ?

salle du conseil municipal

Quand ?

à partir du 22 septembre

Combien ça coûte ?

c'est gratuit

Comment s'inscrire ?

AVANT LE 8 SEPTEMBRE



Appeler la mairie : 01 60 66 91 88



ou adresser un mail à : [ccas.champeaux.77@orange.fr](mailto:ccas.champeaux.77@orange.fr)



ou remplissez le bulletin ci-dessous et déposez-le à la mairie



### INSCRIPTION À L'ATELIER « BIEN DANS SON ASSIETTE »

NOM : .....

NOM : .....

PRÉNOM : .....

PRÉNOM : .....

TÉLÉPHONE : .....

# LE CCAS INVITE LES SÉNIORS \*

## Théâtre des Mathurins à PARIS Samedi 18 novembre à 16 heures

Transport en car grand tourisme  
au départ de Champeaux

UNE COMÉDIE POLICIÈRE INTERACTIVE

Un meurtre est commis chaque soir et c'est au public de résoudre l'enquête.

30 ans de succès et record de longévité aux USA !

Plus de 9 millions de spectateurs à travers le monde.

Un salon de coiffure, un meurtre, un flic... des suspects, à vous de jouer !

La première pièce dont le public est le héros...



**BULLETIN INSCRIPTION à déposer en mairie AVANT LE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE**

Nom ..... Prénom .....  
Adresse ..... Code postal ..... Ville .....  
Téléphone domicile .....  
Adresse mail : @  
Participera à la sortie annuelle du 18 novembre 2023  OUI  NON  
Nombre des personnes : .....

*J'autorise le CCAS de Champeaux à utiliser mon adresse mail pour me contacter dans le cadre de la gestion de mon inscription*

*J'autorise le CCAS de Champeaux à utiliser mes coordonnées (adresse, téléphone, mail) pour me faire part des événements et actions qui peuvent m'intéresser*

Fait à Champeaux, le .....

Signature :

\* 65 ans et plus

Les informations sont toutes nécessaires pour le CCAS de Champeaux en vue de l'organisation de l'événement et la prise en compte de votre inscription.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter par mail : [mairie.champeaux.77@orange.fr](mailto:mairie.champeaux.77@orange.fr) ou par courrier postal à l'adresse : Mairie de CHAMPEAUX, 5 place du Cloître 77720 CHAMPEAUX. Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.



## C'est arrivé près de chez vous

### Repas des Voisins

Le samedi 10 juin, le Repas des Voisins du Lotissement du Pain a, malheureusement, été perturbé par la pluie, mais nous avons les barnums et avons tout de même pu continuer la soirée ! Près de 40 personnes sont venues autour de la grande table pour prendre le traditionnel apéro afin de faire connaissance (les nouveaux avec les anciens habitants), suivi de plusieurs entrées confectionnées par les convives, différentes salades composées et multiples desserts, enfin tous plats meilleurs les uns que les autres ! Bref, il y avait tout pour contenter à la fois adultes et enfants. Côté animations, cela ne manquait pas non plus, puisqu'une table de mixage avec musique faisait danser beaucoup de monde. Faute à la météo, pas de pétanque mais quand même des parties de belote (pour les plus calmes) ! C'est vers 22 heures, que tout le monde a rangé tout le matériel. Nous nous sommes donnés rendez-vous en juin 2024, avec la forme olympique pour tous !

la fête  
des  
voisins



Pré du Pain  
10 JUIN



Tuilerie  
11 JUIN  
la fête  
des  
voisins



Cloître  
16 JUIN  
la fête  
des  
voisins

# Vie quotidienne - Vie pratique

## ☺ CALENDRIER

### Quelques dates à retenir pour 2023

**25 et 26 août** : Champoprock de la CA  
**6 septembre** 16-19 h : inscriptions activité Danse du CAL  
**10 septembre** : Vide-greniers de l'ACC  
**10 septembre** 14-16 h : inscriptions section Musique du CAL  
**19 septembre** : inscriptions activité Danse de Salon du CAL  
**23 septembre** : Pucés Couturières de l'ACC  
**24 septembre** : Repas/Thé dansant de l'ACC  
**14 et 15 octobre** : Bourse aux jouets de l'ACC  
**4 novembre** : Soirée de la Campélienne Animations  
**11 novembre** : Commémoration Armistice 1918  
**25 et 26 novembre** : Marché de Noël de l'ACC  
**3 décembre** : Banquet des Cheveux Blancs  
**8 et 9 décembre** : Téléthon  
**16 décembre** : Loto du CAL

Il est rappelé que les associations – campéliennes ou autres – peuvent nous faire parvenir le calendrier prévisionnel de leurs manifestations, ceci afin que cela puisse paraître dans *Vie@Champeaux*. Il sera mis à jour à chaque parution.

Il est à signaler que *Vie@Champeaux* est également disponible sur le site Internet de la mairie <https://champeaux77.fr/vie-pratique/le-journal/>.



### Activités du CAL

Pour la **saïson 2023/2024**, Champeaux Animations Loisirs ([CAL.77@wanadoo.fr](mailto:CAL.77@wanadoo.fr)) vous propose ses activités :

#### Cours de danse de salon :

☞ Dans une ambiance conviviale pour apprendre à danser à deux, toutes les danses de salon, le rock, le paso doble, le chachacha, le tango, la valse, la batchata, la salsa....  
Le mardi de 20 h 30 à 22 h 00 à la Campélienne.  
**Inscriptions : à partir du mardi 19 septembre à 20 h 30** sur place (soirée découverte et sans obligation).  
Renseignements au 06 80 12 26 68.

#### Cours de danse :

☞ Danse (enfants de 3 à 12 ans), GRS, Cardio-fitness, Jazz (ados/adultes) et Renforcement musculaire, à la Campélienne.  
**Inscriptions : le mercredi 6 septembre de 16 h à 19 h**, à la Campélienne – Sandrine, la professeure, sera présente et pourra apporter à chacun toutes les informations utiles.  
Renseignements au 06 81 03 64 32.

Cours de musique par des professeurs diplômés :  
à l'ancienne mairie de Champeaux

☞ Jardin musical, flûte, clarinette, violon, violoncelle, piano, guitare, formation musicale, chorale (adulte et enfant).  
**Inscriptions pour ces activités : le dimanche 10 septembre de 14 h à 16 h**, à l'ancienne mairie de Champeaux.  
Renseignements au 01 64 38 79 74.

Plus d'informations sur la page Web de l'association :  
<https://CAL7720.fr>



### Vide-greniers + Pucés des Couturières + Repas-Thé dansant de l'ACC...

C'est reparti pour la fin 2023 ! Vous pouvez, d'ores et déjà, retenir les dates suivantes :

**Dim. 10 sept.** : Vide-greniers de l'ACC (tous exposants, sauf Alimentaires). Également en septembre : **Sam. 23 sept.** : Pucés des Couturières (à la Campélienne) + **Dim. 24 sept.** : Repas-Thé dansant, avec le DUO SAPHIR et MICHEL (accordéoniste). Sans oublier les deux dernières manifestations prévues dans la Campélienne, à savoir la Bourse aux Jeux, Jouets, Livres prévue les **samedi 14 + dimanche 15 octobre** et, courant novembre, notre 13<sup>e</sup> Marché de Noël (Avent), prévu les **samedi 25 + dimanche 26 novembre** avec, tout au long de ce week-end, les multiples exposants chez lesquels vous pourriez trouver le dernier petit cadeau pour Noël ? Les visiteurs sont espérés - et attendus - très nombreux !

## ☺ ANNONCES

### PETITS RAPPELS DE BON SENS ET DE CIVISME...

On dit souvent que la liberté des uns, etc. Alors pourquoi embêter ses voisins en les enfumant avec ses mauvaises herbes - ce que, nous rappelons, est totalement interdit par arrêté préfectoral - ou son barbecue ou le rendant sourd avec sa tondeuse ? Il est simple de se demander les uns les autres si cela ne gêne pas. Après tout, c'est peut-être l'occasion de tondre chez tout le monde d'un coup plutôt que de le faire à tour de rôle ou de partager le barbecue entre voisins (ou de ranger son linge et de fermer ses fenêtres).

Un arrêté préfectoral, déjà ancien mais toujours en vigueur, fait un rappel sur les « Nuisances sonores » : Gros travaux domestiques (tronçonneuse, perceuse...) et tonte sont autorisés 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h les jours ouvrés ; de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h le samedi ; de 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés.

### Micro-crèche « La petite histoire de Champeaux »

9, rue Ste-Fare à Champeaux  
Contact : [elodie@les-petites-histoires.fr](mailto:elodie@les-petites-histoires.fr)  
Site Internet : <https://www.les-petites-histoires.fr/champeaux/>  
Elle accueille tous les enfants de la région.

### LES ARTISANS DE CHAMPEAUX

#### **NOUVEAU**

#### V.A.ÉLECTRIQUE (entreprise individuelle)

Tous travaux d'électricité, neuf – rénovation - dépannage.  
Antoine VAYSSIERES : 06 74 47 05 69  
3 rue Saint Léonard 77720 CHAMPEAUX



**PAP RENOV' COUVERTURE**

M. Cédric PAPILLON  
 17, rue de la Ferronnerie à Champeaux  
 Tél. 06.34.68.37.92 et [paprenovcouverture@gmail.com](mailto:paprenovcouverture@gmail.com)

**Les Jardins de Marjolaine - Entrepreneur de jardin**

Aménagement et entretien d'espaces verts : maçonnerie extérieure, plantation, élagage/abattage, taille, contrat d'entretien annuel, petits travaux de jardinage (agrée Services à la Personne) : 161, rue du Pourtours des Fossés.  
 Tél. : 01 64 38 71 01.

E-mail : [devis@lesjardinsdemarjolaine.com](mailto:devis@lesjardinsdemarjolaine.com)

Internet : <https://lesjardinsdemarjolaine.com>

**Annonce** : Recherche un local à louer, type garage/box sur la commune, afin de pouvoir stocker du petit matériel type remorque, échelles, etc.

**MASSAGES BIEN-ÊTRE**

Katia GUERINET : tél. 06 12 77 49 69.

<https://katiaguerinet-massages.com>

Instagram : katiaguerinet-massages

**DMM 77 – Dépannage Mécanique Multiservices**

- Matériels de travaux publics, levage et manutention
- Matériels d'espaces verts, robots de tonte, motos
- Vente d'outillage, de consommable pour particuliers et professionnels

David MAUTÉ : e-mail : [david.maute@sfr.fr](mailto:david.maute@sfr.fr)

26, rue de la Ferronnerie à Champeaux.

Tél. : 01 74 82 60 31 ou 06 83 85 42 00.

**MOREAU FALGOUX (Dépannage chauffage-Plombier)**

15, rue Guillaume de Champeaux à Champeaux.  
 Tél. : 01 60 66 95 37.

**MESES OU CÉLÉBRATIONS  
 DU GROUPE PAROISSIAL**

*Andrezel/Champeaux/Saint-Méry  
 Blandy-les-Tours/Chatillon-la-Borde/Fouju*

**Septembre 2023 :**

Dimanche 3 : 11 h Messe à l'église de Mormant.  
 Dimanche 10 : 11 h Messe à la Chapelle Notre Dame de Roiblay – si le temps est incertain la messe sera célébrée dans l'église de Saint-Méry - Rendez-vous à 10 h 20 sur la prairie à 100 m de la route où nous pourrons stationner les voitures.  
 – Départ en procession à 10 h 30 en chantant un cantique à la Vierge Marie.  
 Dimanches 10 – 17 – 24 : 11 h Messe à l'église de Mormant.

**Octobre 2023 :**

Dimanche 1<sup>er</sup> : 11 h Messe à l'église de Mormant :  
 Messe de rentrée pour toutes les paroisses de notre secteur de Mormant.  
 Dimanche 8 : 9 h 30 Messe à la Collégiale de Champeaux.  
 Dimanches 8 – 15 – 22 - 29 : 11 h Messe à l'église de Mormant.

**Pour notre secteur paroissial**

Pour toutes informations, consultez les panneaux d'affichage de la paroisse, près de l'église et sur le mur de la salle paroissiale.  
 Curé de notre Pôle paroissial de Mormant : Père Jean-Jacques MINKANDE. Prêtre responsable de notre secteur paroissial : Père Anicet MBARGA, vous pouvez le contacter au presbytère de Mormant, au 06 12 17 63 92.

Pour tous renseignements, contacter : Mme Léone ROLLAND, coordonnatrice du groupe paroissial, au 01 64 06 37 44.



Collégiale de Champeaux (photo Henri HEUZÉ, 1919)

# Nouvelles du RPI

## Année scolaire 2023-2024

Le secrétariat du RPI sera ouvert à compter du lundi 28 août 2023. N'hésitez pas à contacter Mme DOS SANTOS pour tout problème d'inscription ou d'utilisation du portail famille.

La pré-rentrée des enseignantes se fera le vendredi 1<sup>er</sup> septembre.

**La rentrée scolaire pour tous les élèves est fixée au lundi 4 septembre 2023.**

Pour les élèves de maternelle, vous êtes invités à consulter l'affichage pour connaître l'heure d'accueil pour cette première journée.

La répartition des élèves, dans les différentes classes du RPI, a été affichée dans les différentes écoles. En cas de doute, n'hésitez pas à consulter le secrétariat du RPI ou les enseignantes.

Compte tenu du nombre d'élèves inscrits pour la rentrée scolaire 2023-2024, nous avons réorganisé la restauration scolaire et modifié des horaires tant pour le temps scolaire que pour le transport en car. Vous trouverez les nouveaux horaires sur le site du RPI : [www.sirpacsms.fr](http://www.sirpacsms.fr)

En ce qui concerne le personnel du RPI, l'équipe a été quelque peu remaniée avec le départ de Mmes DA SILVA et FLOTTES et l'arrivée de Mmes HERVILLARD et BARROSO et de M. GROLL.

Enfin, vous trouverez ci-dessous le calendrier des vacances scolaires pour la zone C :

### **TOUSSAINT**

Du vendredi 20 octobre après la classe au lundi 6 novembre 2023

### **NOËL**

Du vendredi 22 décembre après les cours au lundi 8 janvier 2024

### **VACANCES D'HIVER**

Du vendredi 9 février après la classe au lundi 26 février 2024

### **VACANCES DE PRINTEMPS**

Du vendredi 5 avril après les cours au lundi 22 avril 2024

### **ASCENSION**

Du mardi 7 mai après la classe au lundi 13 mai 2024

### **VACANCES D'ÉTÉ**

Elles débuteront le vendredi 5 juillet 2024 après les cours.



Nous vous souhaitons une bonne rentrée.

*Jean-Pierre HOLVOET*  
*Président du SIRP ACSM*

## Savez-vous que...



**CSNP FORCILLES / CENTRE DE SOINS NON PROGRAMMÉS**

### BESOIN RAPIDE DE CONSULTATION EN MÉDECINE GÉNÉRALE DANS LES 48H

Lieu-dit Forcilles, 77150 Férolles-Atilly

**DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 18H**

Doctolib



Pour plus de créneaux, réservez via l'application



**APPEL DIRECT**  
01 60 64 60 60



**SANS RDV**  
Risque d'attente important en fonction des disponibilités

- Le CSNP n'est pas un service d'Urgence (absence des spécialités et du plateau technique nécessaire). Si urgence, appeler le 15 ou consultation dans un service d'Urgence.
- Le CSNP n'est pas un médecin traitant et le service ne prend pas en charge : le suivi, le renouvellement d'ordonnance, les certificats, la prévention.

### BESOIN RAPIDE DE CONSULTATION ?

L'hôpital de Forcilles a ouvert un Centre de Soins Non Programmés (CSNP) qui est une structure dédiée à la prise en charge de patients de plus de 3 ans que le médecin traitant n'est pas en mesure de recevoir immédiatement.

Pour un besoin rapide de consultation en médecine générale dans les 48h, il permet d'éviter un passage aux urgences concernant des pathologies qui peuvent être prises en charge en ville.

Cependant, le CSNP ne constitue pas un service d'urgence : en cas d'urgence il faut contacter le 15 ou le service des urgences le plus proche.

Par ailleurs, le CSNP ne se substitue pas au médecin traitant, qui reste le seul à assurer votre suivi, renouvellement d'ordonnances, certificats, dépistage, etc...

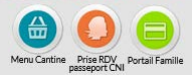
Il est ouvert de 9 heures à 18 heures du lundi au vendredi (hors jours fériés).

### CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

La mairie de Mormant est désormais en capacité de faire les formalités pour vos cartes d'identité et passeports.

Vous pouvez prendre RDV ici : <https://www.smartagenda.fr/pro/mairie-mormant/rendez-vous/> ou accessible depuis la page d'accueil du site [www.ville-mormant.fr](http://www.ville-mormant.fr), rubrique "Infos pratiques", Prise RDV CNI Passeport

#### INFOS PRATIQUES



Voici également un rappel de la démarche AVANT de vous présenter au RDV :

- ◆ Faire une pré-demande en ligne – OBLIGATOIRE
- ◆ Venir avec l'ensemble des documents demandés



## Que faire en cas de perte/vol de document officiel ?



### Perte CNI ou passeport

Avec renouvellement



Se rendre à la mairie où les démarches de renouvellement seront effectuées

Sans renouvellement



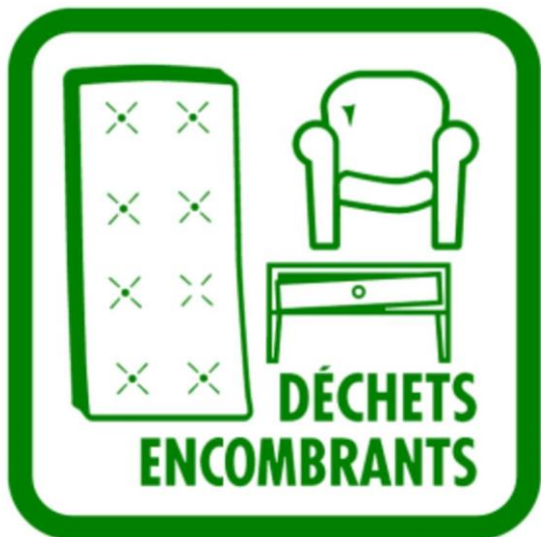
Se rendre à la gendarmerie ou au commissariat :  
- Signaler une perte sans renouvellement  
- Porter plainte pour un vol

### Vol de document d'identité

### Perte PC



Effectuer les démarches en ligne sur le site de l'ANTS



## ENCOMBRANTS

Plusieurs solutions s'offrent à vous :

- Vous avez des encombrants à jeter ?  
La déchetterie de Mormant est à votre disposition :
  - lundi : 14 h – 17 h
  - mardi & mercredi : 9 h – 12 h 30 et 14 h – 17 h
  - vendredi : 9 h – 12 h 30 et 14 h – 17 h
  - samedi : 8 h 30 – 17 h 20.
 Infos : [smetom-geode.fr/vos-dechets/#dechetteries](http://smetom-geode.fr/vos-dechets/#dechetteries)
  
- Vos encombrants ne rentrent pas dans votre voiture ?  
Contactez le service Enlèvement à la demande du [Smetom Geode](http://Smetom-Geode) : [smetom-geode.fr/services/#enlevement](http://smetom-geode.fr/services/#enlevement)
  
- Vous constatez un dépôt sauvage ?  
Signalez-le sur [smetom-geode.fr/vos-dechets/#depot](http://smetom-geode.fr/vos-dechets/#depot)

O N I N V X T N E E W P I E C  
I O J N F E O A T N Y P H V O  
S Y N Y R M N X U C T C A O L  
E A K O B E F T N S U F J L L  
A R R R Q E B A I O A C X A I  
U U E N T N J R M E G E I P N  
A B H E O Z Q S E K T P A K E  
D H L S F Y E I O H H D C Z Y  
M N I A I N C N A Z U R Z C B  
M A O K N J K L N O C O L F Y  
S V H F I C J B A Z O E V Q I  
H T T T A N N E I G E C R C Y  
H K U A B L L N K M O K E E R  
E A O P S E P T E M B R E A I  
Y L A N J G P G C N T H A A N

ALCYON	FLOCON	OMBRE
AOUT	HERBE	PIEGE
AUORE	MINUTE	PLAFOND
AZUR	MOUCHE	RAYON
BLANC	NEIGE	SAISON
COLLINE	OCEAN	SEPTEMBRE
ETE	OISEAU	VENT

**Voici la saison qui décline**  
Voici que la saison décline,  
L'ombre grandit, l'azur décroît,  
Le vent fraîchit sur la colline,  
L'oiseau frissonne, l'herbe a froid.  
Août contre septembre lutte ;  
L'océan n'a plus d'alcyon ;  
Chaque jour perd une minute,  
Chaque aurore pleure un rayon.  
La mouche, comme prise au piège,  
Est immobile à mon plafond ;  
Et comme un blanc flocon de neige,  
Petit à petit, l'été fond.

**« Voici la saison qui décline »  
de Victor HUGO**

## MOTS MELES

Orientation des mots

X E I D R E T T N N K K Z S R  
X M G N C R N V S J X C F E A  
N B B A O J S T U E N X T U M  
Q T F E R O A J R M N I B L I  
F F N T F U Q I D E T E J K E  
E E I G Q R T C J E R G S R R  
S U H D G E Y A P G R A N D S  
N M A N C H E H P M O S J W T  
B Z P L U I E T U E N I P W V  
H K U E F W E U O C H V Q I I  
N S A R O T T S C M H C L A L  
T N E M E C U O D E B L N D Z  
M A Q N O J O D C E A E X E D  
Q A N J Y U R G K G U N F P P  
S I B E R B R Z E N J M L E H

AMOUR	MANCHE	ROUTE
BREBIS	NUIT	SEUL
DOUCEMENT	PÂTURAGE	TOMBE
EFFACE	PENCHE	TROËNES
ENTRER	PETITE	VILLAGE
GRAND	PLUIE	VISAGE
JOUR	RAMIERS	

Résultat de la grille  
du numéro précédent

**« Petite pluie d'été »  
de Maurice CARÈME**

Petite pluie d'été, Petite pluie que j'aime Tombe sur les ramiers, Tombe sur les troènes, Tombe sur les brebis Rentrant du pâturage, Tombe sur moi aussi	Qui lui tends mon visage. Puis elle prend la nuit Doucement par la manche Et doucement se penche Sur la route qui luit. Petite pluie que j'aime Petite pluie d'amour	Efface les troènes, Les ramiers, le grand jour, Efface les brebis, Efface les visages Et laisse le village Entrer seul dans la nuit.
--	--	---

# CHAMPEAUX



## WEEK-END GENEROSITE

au profit des enfants soignés contre le cancer

**SAM. 23 SEPT.**

**PUCES des COUTURIERES**

**DIM. 24 SEPT.**

**REPAS/THE DANSANT**

06.12.16.71.63 / 01.60.66.92.54

# CHAMPEAUX



## DIM. 10 SEPTEMBRE

Place du Marché + Alentours (5 €/m.l.)

# VIDE-GRENIER

Buvette + Petite restauration assurées par l'ACC  
**Au profit des enfants traités contre le cancer**

Réservation : 01.60.66.92.54 / [bernard.chechin@orange.fr](mailto:bernard.chechin@orange.fr)



VOUS PROPOSE LES ACTIVITÉS SUIVANTES

<https://cal-77.pagesperso-orange.fr>

**SAISON 2023-2024**

mail : [cal.77@wanadoo.fr](mailto:cal.77@wanadoo.fr)

modern  
jazz



**DANSE**

Sandrine LANDRY

Salle La Campélienne à CHAMPEAUX  
COURS DE DANSE ENFANTS DE 3 à 12 ANS  
Éveil corporel, GRS, JAZZ ADO/ADULTES



CARDIO-FITNESS et RENFORCEMENT MUSCULAIRE ADULTES

*cette année, c'est celle du spectacle ! Tous en scène !*



Cardio  
Fitness

Inscriptions à la salle des fêtes de Champeaux

**mercredi 6 septembre de 16 h à 19 h.**

Renseignements : 06 81 03 64 32



**DANSE DE SALON**

Jean-Michel DELEURENCE

Dans une ambiance conviviale, vous apprendrez les danses de salon telles que le rock, le **paso doble**, la **bachata**, le **chachacha**, le **tango**, la **valse**, la **salsa**...  
le **mardi de 20 h 30 à 22 h 00** à La Campélienne (salle des fêtes de Champeaux)

60 € le trimestre ou 165 € en un versement, profitez-en !

Inscriptions à la salle des fêtes de Champeaux

**mardi 19 septembre à 20 h 30**

Soirée découverte et sans obligation.

Participez à deux séances « découverte » avant de vous inscrire !

Renseignements : 06 80 12 26 68



**MUSIQUE**

Les enfants de la petite section au CP sont accueillis au **jardin musical** le samedi midi : pratique du chant, lecture de notes, de rythmes, découverte des instruments par l'écoute.

Des cours de **solfège** et d'instruments sont proposés :

Marie-Lise KLINGER pour le **Violoncelle** le jeudi, Patricia SAQUET pour le **violon**, Jean-Michel GAULIER pour la **guitare**, Anne RIHET pour le **piano** le mercredi.

Inscriptions : **dimanche 10 septembre de 14 h à 16 h**

à l'école de musique, l'ancienne mairie de Champeaux, face à la Collégiale.

Renseignements : 01 64 38 79 74



## URGENCES MÉDICALES

En cas d'urgence ou de doute, appeler le 15 (S.A.M.U.). Un médecin vous répondra.

## PHARMACIE DE GARDE

Téléphoner au commissariat le plus proche (17) ou la gendarmerie (01.64.51.39.20) pour connaître la pharmacie de garde.



## NETTOYAGE MÉCANISÉ

Nous vous informons que la société PREJAM procèdera au nettoyage des caniveaux le premier lundi (courant matinée) de chaque bimestre.

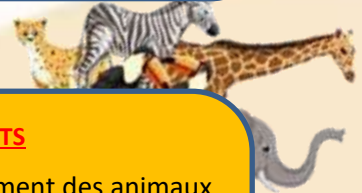
**Prochain passage le lundi 7 août 2023.**

Ce nettoyage mécanisé nécessitera, autant que possible, l'accès maximum auxdits caniveaux.

## ANIMAUX ERRANTS

La commune a délégué l'enlèvement des animaux errants, abandonnés, dangereux, blessés ou morts sur la voie publique, à la **S.A. SACPA** de Vaux-le-Pénil, Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal.

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 13 h (sauf jours fériés).



## RAMASSAGE DES DÉCHETS

SMETOM GEEODE : 01 64 00 26 45 ou [contact@smetom-geeode.fr](mailto:contact@smetom-geeode.fr)

Ordures ménagères : tous les jeudis :

**6, 13, 20 et 27 juillet, 3, 10, 17, 24 et 31 août 2023.**

Emballages : tous les lundis des semaines impaires : **3, 17 et 31 juillet, 14 et 28 août 2023.**

**Attention : Les déchets verts et les encombrants sont à amener aux déchetteries suivantes :**

- MORMANT, rue des Frères Lumière (derrière Intermarché)
  - VERNEUIL-L'ÉTANG, près de la station d'épuration au lieu-dit « Les Fontaines de Vernouillet ».
- (voir horaires en dernière page ou sur le site <https://www.smetom-geeode.fr/>)

**Pour une première inscription, il sera demandé de vous présenter à la Mairie muni(e) d'une pièce d'identité avec photo et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois qui fera la demande de carte auprès du SMETOM.**



## ASSISTANTE SOCIALE AFFECTÉE AUX COMMUNES

Joindre le Service Social Départemental  
au 01 64 25 07 30.

Maison des Solidarités 16, place  
Edmond Rotschild à Tournan-en-Brie.

**Possibilité de prise de rendez-vous en**  
<https://www.seine-et-marne.fr/fr/teleservices>.



## **PANNEAUPOCKET** Informe et alerte les habitants

L'application mobile qui vous rapproche de votre Mairie  
*Nous y publions toute information relative à la mairie et tous les événements de nos associations. Les informations et événements sont notifiés en temps réel.*

Plus d'informations sur le site

<https://www.panneaupocket.com>

*Les articles concernant Champeaux sont également consultables sur Internet à partir du site de la mairie (voir ci-dessous)*

## LIENS UTILES

**Internet** : <https://www.champeaux77.fr> (mairie), <http://www.briedesriviereshchateaux.fr> (CCBRC)

**Courriel** : [mairie4.champeaux.77@orange.fr](mailto:mairie4.champeaux.77@orange.fr), **Facebook** : <https://www.facebook.com/mairiedechampeaux77>

# INFORMATIONS LOCALES

## PRÉSENCE DU MAIRE

Le Maire et les adjoints vous reçoivent à la Mairie sur RV.

## MAIRIE

Place du Cloître 01 60 66 91 88

Lundi et jeudi de 13 h à 17 h 30, mardi et vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30, samedi de 8 h 30 à 12 h. Fermée le mercredi

**RPI** : Ancienne Mairie, Place du Cloître  
01 60 66 96 47

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h à 17 h 30

Fermeture mercredi et samedi

Site Internet : <https://www.cirnacsm.fr>

**CCAS** : s'adresser à la Mairie.

Permanence administrative le mardi de 11 h à 12 h

## AGENCE POSTALE

Rue Guillaume de Champeaux  
3631 (appel non surtaxé)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 à 12 h 30

Samedi : 8 h à 13 h. Fermée le mercredi

Relève du courrier : lundi au samedi à 11 h 30

## Ramassage des déchets ménagers

Ordures ménagères : jeudi.

Emballages : lundi des semaines impaires.

Horaires des déchetteries (horaire toute l'année)

	MORMANT et VERNEUIL-L'ÉTANG (*)	
Lundi	Fermé	14 h – 17 h
Mardi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Mercredi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Jeudi	Fermé	
Vendredi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Samedi	8 h 30 – 17 h 20	
Dimanche	Fermé	

\* Exceptions jours fériés

## SANTÉ

### MÉDECIN

Docteur MONCHI

9 place du Marché, 01 60 66 96 96

### KINÉSITHÉRAPEUTE

Mme SYLVAIN FIERIN

1 rue de la Ferronnerie, 01 60 66 97 79

### INFIRMIÈRES

Mmes CARDENNE et VOISIN

01 60 66 96 47

## URGENCES

- S.A.M.U. : composez le 15 ou 01 64 10 67 50
- POMPIERS : 18 - POLICE : 17
- GENDARMERIE : 01 64 51 39 20
- MU 77 : 0825 826 505 (Médecins)  
ou 0825 747 737
- CENTRE ANTI-POISONS : 01 40 05 48 48
- DROGUES-INFO-SERVICE.FR 7j/7 de 8 h à 2 h  
(appel anonyme) 0 800 23 13 13 ou 01 70 23 13 13
- S.O.S. VÉTÉRINAIRES : 0836 68 99 33
- GAZ (sécurité dépannage) : 0800 47 33 33
- ÉLECTRICITÉ (dépannage) : 09 72 67 50 77
- VIOLENCES FEMMES INFOS : composez le 3919
- ENFANT EN DANGER (SNATED) : composez le 119

## BIEN-ÊTRE

MASSAGES BIEN-ÊTRE (praticienne agréée FFMBE)

Mme KATIA GUERINET 06 12 77 49 69

Site internet : [katiaguerinet-massages.com](http://katiaguerinet-massages.com)

Instagram : katiaguerinet

## COMMERCES

- **LE TRIANGLE VERT** – Bar-Tabac-PMU  
Place du Marché, tél. 09 61 26 39 96  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 7 h à 13 h et de 16 h à 19 h 30, samedi de 9 h à 13 h et de 15 h à 19 h 30 et dimanche de 9 h à 13 h 30. Fermé le jeudi.
- **BOULANGERIE** :  
Place du Marché, tél. 01.60.66.91.55.  
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 7 h à 13 h et de 16 h à 19 h 30, et le dimanche de 7 h à 13 h.  
Fermée le mardi.
- **PHARMACIE DE CHAMPEAUX** :  
8 rue de la Ferronnerie  
Tél. 01 60 69 97 60 - Fax 01 60 69 95 03  
Lundi au vendredi : 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 20 h,  
samedi : 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 19 h.
- **LA PALMERAIE DU SUD** – Restaurant  
7 ter rue de la Libération, tél. 01 60 68 65 89.  
Mardi au samedi : midi et soir et dimanche midi.
- **LE CHALET – PIZZAS À EMPORTER**  
3 rue de Malvoisine - Tél. : 06 46 30 31 66  
Mardi, mercredi, jeudi de 18 h 30 à 21 h 30,  
vendredi, samedi de 18 h 30 à 22 h 00.
- **RABET MARKET** – Alimentation :  
Place du Marché, tél. 01 60 66 94 46  
Dimanche de 9 h à 13 h,  
lundi au samedi : 8 h 30 à 13 h et 16 h à 20 h.
- **VÉRONIQUE COIFFEUSE** (à domicile)  
Tél. : 01 64 25 18 34